

Populations en situation de précarité et Covid-19 : améliorer la prévention et les actions grâce au partage de connaissances

Les populations en situation de précarité et particulièrement les personnes sans-domicile sont exposées à un risque accru d'infection au SARS-COV-2 avec une sévérité aggravée sur la santé physique et mentale. Pour elles, les répercussions de l'épidémie et des mesures de gestion de la crise sont démultipliées : exposition accrue au virus du fait du lieu de vie, perte de revenus, précarité alimentaire, santé mentale dégradée, conduites addictives, difficultés d'accès aux soins et aux mesures barrières. De nombreuses initiatives ont émergé dans les territoires à l'initiative de différents acteurs qui se sont mobilisés. Dans le cadre de son programme sur les inégalités sociales de santé, et de son axe « populations vulnérables » initié en septembre 2020, Santé publique France publie aujourd'hui les premiers résultats et perspectives d'une démarche de partage de connaissances entre chercheurs, acteurs de terrain et décideurs dans le but d'améliorer et la prévention et les actions déployées auprès de ces populations.

Des populations exposées à un risque accru d'infection au SARS-CoV-2

Les mesures de protection collectives comme le confinement et les couvre-feux ont des conséquences qui peuvent être particulièrement sensibles pour les populations les plus précaires. Elles peuvent aggraver la santé physique et mentale, des stress alimentaires, économiques, sociaux sur des situations préexistantes déjà préoccupantes.

Les besoins spécifiques de ces populations ont conduit Santé publique France à proposer une démarche de mobilisation des connaissances sur les stratégies de lutte contre la COVID-19 auprès des populations en grande précarité afin de partager les stratégies probantes mises en place à l'étranger, les résultats des travaux de recherche en France, les expériences des acteurs de terrain et les actions des décideurs aux différents échelons territoriaux.

L'objectif est de partager et de définir collectivement les enjeux à venir auprès de ces populations et de guider la mise en œuvre de bonnes pratiques d'action, de prévention et de promotion de la santé.

Principaux enseignements pour un meilleur accompagnement des publics les plus précaires

Ces travaux ont souligné la nécessité d'une stratégie de dépistage systématique de la COVID-19 par TROD¹ pour les populations en situation de précarité. Ils ont aussi montré que les besoins fondamentaux (eau, nourriture, hygiène) et les besoins concernant l'accès au numérique, à l'enseignement, aux soins, à une meilleure prise en charge en santé mentale se sont encore accrues ou ont été plus difficilement couverts pour ces populations.

¹ Tests rapides d'orientation diagnostique.

Par ailleurs, les modalités d'hébergement et d'isolement ont soulevé des questions éthiques et juridiques, mises en lumière par les témoignages des acteurs. La question sécuritaire a entravé le travail social et la démarche de l'« aller vers » ces populations.

Le lien entre le secteur social et celui de la santé, *via* les innovations des équipes mobiles, reste à consolider et à pérenniser, dans la mesure où l'orientation de ces populations vers des dispositifs de droit commun, en situation de crise, était insuffisante pour une prise en charge optimale des personnes en grande précarité.

Ce travail a également mis en perspective l'accompagnement nécessaire des professionnels de terrain sur le long terme. Des outils adaptés, valorisant les capacités des personnes à s'adapter du mieux qu'elles le peuvent, et le développement d'interventions appropriées doivent être co-construits et mobiliser l'ensemble des acteurs.

Enfin, l'application du programme de vaccination intègre également cette démarche afin de prendre en compte les risques, besoins et contextes spécifiques à ces populations. Elle doit associer étroitement les acteurs qui interviennent auprès d'elles et ainsi s'appuyer sur une meilleure connaissance des attitudes et des comportements des publics concernés.

Une démarche destinée à devenir pérenne

Santé publique France a d'ores et déjà engagé une réédition de cet exercice pour s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire, sociale et économique. Ce travail a permis de souligner l'efficacité des nouvelles collaborations et initiatives qui sortent des cadres institutionnels habituels. Il a aussi mis en lumière leur fragilité dans la durée, les attentes fortes des parties prenantes dans le cadre de l'épidémie actuelle et des crises à venir. Il sera désormais important de décrire en quoi ces expériences pourraient servir de base à des innovations institutionnelles et/ou professionnelles durables pour répondre à la profondeur et la diversité des besoins exacerbés par cette crise inédite.

Pour en savoir plus :

- Synthèse : Lutte contre la COVID-19 auprès de populations en situation de précarité en France : partage des connaissances
- Information à l'attention des personnes en situation de vulnérabilité : [Coronavirus \(santepubliquefrance.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr)

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64